

SDEG 16

MARCHES PUBLICS

2024



SDEG 16

Syndicat Départemental d'Electricité et de Gaz de la Charente

Attribution le 19 mars 2024 : marché public appel d'offres

Objet du marché : travaux publics sur réseaux - 3 lots

Objet de l'accord-cadre

L'accord-cadre porte sur des travaux qui concernent les :

- réseaux publics de distribution d'électricité de tension inférieure à 50 kV :
Travaux aériens, sur façades et souterrains de branchements, de raccordements, d'extensions, de renforcement, d'effacement et de renouvellement.
- éclairage public, installations sportives, guirlandes, motifs lumineux, mises en lumière et signalisation :
Travaux neufs, de rénovation, d'entretien et d'astreinte.
- communications électroniques :
Travaux d'infrastructures.
- réseaux publics de distribution de gaz (naturel ou propane) :
Travaux de branchements, d'extensions, de renforcement et de renouvellement.

Type d'accord-cadre

Accord-cadre mono-attributaire donnant lieu à l'émission de bons de commande et, de manière ponctuelle, à l'attribution de marchés subséquents.

Forme de l'accord-cadre : accord-cadre à bons de commande et à marchés subséquents

L'accord-cadre est passé selon l'appel d'offres ouvert en vertu de l'article L. 2124-2 du code de la commande publique (ci-après, « CCP ») dès lors que l'ensemble des commandes, tous lots confondus, sera d'un montant supérieur à 5.350.000 euros HT.

Il n'est pas prévu de montant minimum de commandes.

Le montant maximum de l'accord-cadre, pour chaque lot, est fixé à 4.800.000 euros HT sur la durée totale de l'accord-cadre.

Le montant prévisionnel est estimé par lot pour la durée totale de l'accord-cadre à 4 500 000 € HT ; il est mentionné dans l'avis d'appel public à la concurrence et n'engage pas le SDEG 16.

L'accord-cadre donne lieu, essentiellement, à l'émission de bons de commande dans les conditions précisées aux articles R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du CCP. Il donne également lieu, d'une manière plus ponctuelle, à l'attribution de marchés subséquents dans les conditions définies aux articles R. 2162-1 à R. 2162-12 du CCP.

Les travaux et les prestations feront essentiellement l'objet de bons de commande. Les commandes seront donc effectuées par le SDEG 16 au titulaire, au fur et à mesure de ses besoins, par l'émission de bons de commande.

Et, de manière plus ponctuelle, les prestations pourront faire l'objet de marchés subséquents qui seront attribués sous réserve que la proposition remise par le titulaire soit jugée suffisante pour répondre aux besoins du SDEG 16.

Lieu d'exécution des travaux

Les travaux faisant l'objet du présent appel d'offres sont situés sur le Département de la Charente. Chaque lot concerne un secteur géographique.

Allotissement

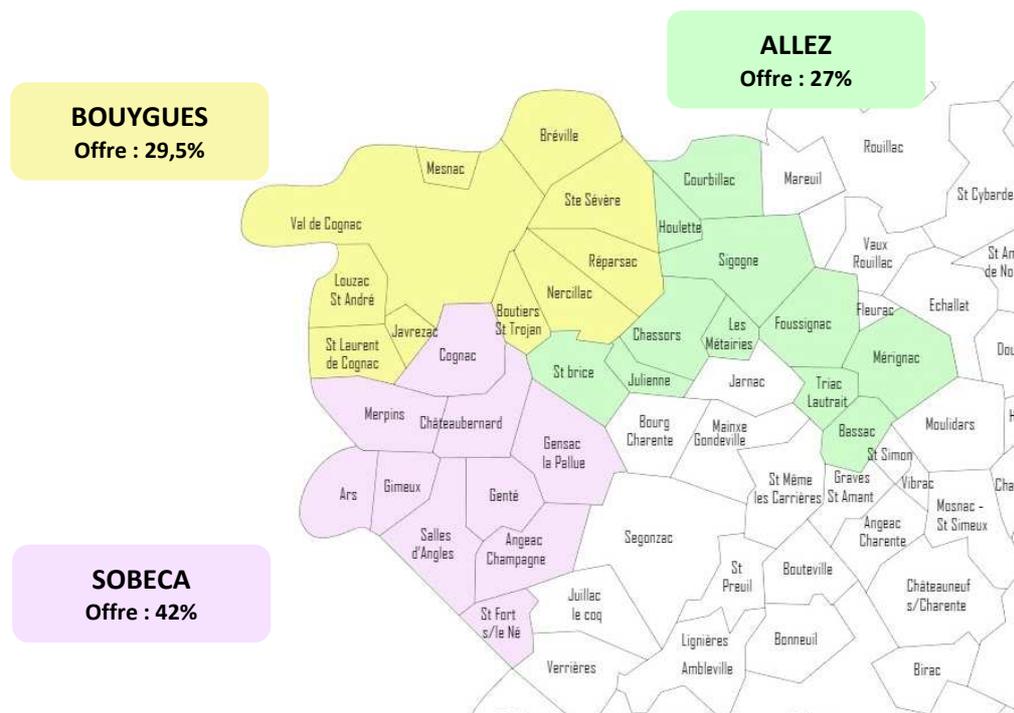
Le présent accord-cadre est décomposé en 3 lots territoriaux de montants identiques ou quasiment similaires : 2 lots de 10 Communes et 1 lot de 11 Communes.

Durée de l'accord-cadre

L'accord-cadre est conclu pour une durée allant jusqu'au 31 décembre 2025.

L'accord-cadre pourra, sur décision expresse du SDEG 16, être reconduit pour une durée maximale de douze (12) mois.

Lors de sa séance du **19 mars**, la Commission d'Appel d'Offres a décidé, à l'unanimité, de choisir les titulaires suivants :



SAS SOBECA

Monsieur Cédric DIXNEUF, Directeur de secteur Vendée-Charentes
Zac de Bonnerme, 5 rue des Garlus - 17800 PONS
Tél. : 05 46 96 14 44 - Fax : 05 46 96 14 80
Siret : 703 780 247 00564
Sous-traitance : il n'y a pas de sous-traitance déclarée.

BOUYGUES Energies Services SAS

Centre Charentes
Monsieur Didier BOURGOIN, Directeur Poitou Charentes Limousin
7, rue Raymond Baillou - BP 27 - 17800 PONS
Tél. : 05 46 94 02 43 - Fax : 05 46 94 02 26
Siret : 775 664 873 01887

Sous-traitant déclaré : Atlantic Route - SOPOTP

Monsieur Cédric PIERROT, Directeur Général
28, rue de la Sente - 17800 PONS
Tél : 05 46 94 04 07
Siret : 397 595 273 00178

Société ALLEZ et Cie

Monsieur Bruno SOUCHAL, Directeur d'Agence
6 rue La Nautière - 16260 CHASSENEUIL SUR BONNIEURE
Tél. : 05 45 39 50 52 Siret : 572 201 549 00126
Sous-traitance : il n'y a pas de sous-traitance déclarée.

Attribution le 23 mai 2024 : marché subséquent n°2.**Objet :** marché de fourniture d'achat d'électricité, de fournitures et de services en matière d'efficacité énergétique - période 2025.**Marché d'électricité - Achats 2025 - Lot C2-C3-C4**Le marché débute le 1^{er} janvier 2025 pour une durée de 1 an.

Le groupement de commandes représente :

	Nombre d'adhérents	Nombre de sites	Consommation (GWh)
Lot 1 sites des segments C2, C3 et C4	82	195	15,5 GWh

Le marché subséquent a été attribué à :

VOLTERRES

36 rue Brunel - 75017 PARIS

Tél : 06 11 85 90 20

Siret : 789 740 768 00013

Prix :

Achats élec-C2-C3-C4	2020-2021	2022	2022-Baisse l'Arenh	2023	2023-Maj CEE	2024	2025
Titulaire lot 1	EDF	EDF	EDF	EDF	EDF	Volterres	Volterres
P _{Hpointe} -lot en c€ HTT/kWh	7,467	26,128	21,293	96,205	95,750	15,118	16,185
P _{HPPH} -lot en c€ HTT/kWh	7,467	26,128	21,293	96,205	95,750	12,988	13,331
P _{HCH} -lot en c€ HTT/kWh	5,308	12,792	7,957	37,440	36,986	7,991	9,523
P _{HPE} -lot en c€ HTT/kWh	5,409	10,055	5,220	43,032	42,577	8,717	7,990
P _{HCE} -lot en c€ HTT/kWh	3,960	6,054	1,219	27,494	27,040	6,472	6,675
S _{NRJ verte} -lot en c€ HTT/kWh	0,068	0,125	0,125	0,478	0,478	0,63	0,170
Prix capacité lot € HTT/kW	17,370	39,095	23,8999	23,899	60,0	35,38	28,5
Coef capacité lot € HTT/kW	4 508,926	1 651,134	1 651,134	2 303,791	2 281,30	0	0
Prix moyen en centimes €/kWh	6,845	16,762	21,293	64,667	65,044	10,76	10,34

**-83,45%****-4%**

Attribution le 23 mai 2024 : marché subséquent n°2.

Objet : marché de fourniture d'achat de gaz naturel, de fournitures et de services en matière d'efficacité énergétique - période 2025.

Le marché débute le 1^{er} janvier 2025 pour une durée de 1 an.

Le groupement de commandes représente :

	Nombre d'adhérents	Nombre de sites	Consommation (GWh)
Gaz naturel	61	310	25,54 GWh

Le marché subséquent a été attribué à :

SAS GAZ DE BORDEAUX

6 Place Ravezies - 33070 BORDEAUX CEDEX

Tél : 05 56 79 40 47

SIRET : 502 941 479 00011

Prix :

Achats de gaz naturel	2015-2017	2018-2019	2020-2021	2022	2023	2024	2025
Titulaire	ENI	TOTAL	ENI	GAZ DE BORDEAUX	GAZ DE BORDEAUX	GAZ DE BORDEAUX	GAZ DE BORDEAUX
PT1 < 6 000 kWh en c€ HTT/kWh	2,319	2,009	2,175	7,811	19,064	6,55	5,257
PT2 6 000 kWh <= ... < 300 000 kWh en c€ HTT/kWh	2,319	2,009	2,175	7,811	19,064	6,55	5,257
PT3 300 000 kWh <= ... < 5 000 000 kWh en c€ HTT/kWh	2,295	2,009	2,175	7,811	19,064	6,55	5,257
ST1 en c€ HTT/kWh	0	0,01	0	0	0	0	0
ST2 en c€ HTT/kWh	0	0,01	0	0	0	0	0
ST3 en c€ HTT/kWh	0	0,01	0	0	0	0	0
ART moyen en c€ HTT/kWh	0,448	0,500	0,494	0,717	0,773	0,719	0,897
CTA moyen en c€ HTT/kWh	0,041	0,050	0,047	0,717	0,045	0,049	0,061
Prix moyen en centimes €/kWh	3,127	3,020	3,446	8,575	19,882	7,319	6,215



-63%

-15%

Attribution le 4 juin 2024 : marché subséquent n°2.

Objet : marché de fourniture d'achat d'électricité, de fournitures et de services en matière d'efficacité énergétique - période 2025.

Marché d'électricité - Achats 2025 - Lot C5

Le marché débute le 1^{er} janvier 2025 pour une durée de 1 an.

Le groupement de commandes représente :

	Nombre d'adhérents	Nombre de sites	Consommation (GWh)
Lot 2 sites des segments C5	149 (dont 105 retours TRV)	4 489 (dont 2 017 retours TRV)	19,7 GWh

Compte tenu des prix obtenus cette année, il a été proposé, par courrier du 30 avril, aux collectivités au TRV de revenir en offre de marché.

Exemple : pour l'éclairage public : le prix est de :

- **8,5 c€/kWh** sans abonnement
- avec le TRV : **13,8 c€/kWh** auquel s'ajoute le montant d'un abonnement annuel.

Le marché subséquent a été attribué à :

EKWATEUR

79/81 rue de Clichy - 75009 PARIS

Tél : 07 57 81 44 28

Siret : 891 588 154 00023

Prix :

Achats élec C5	2021-2022	2023	2023 Maj CEE	2024	2025
Titulaire	EDF	EDF	EDF	EKWATEUR énergie verte	EKWATEUR énergie verte
P _{EP} en c€ HTT/kWh				8,554	8,031
P _{base} en c€ HTT/kWh	5,455	46,432	46,545	12,823	9,742
P _{HPH} en c€ HTT/kWh	6,801	84,111	84,224	13,888	13,883
P _{HCH} en c€ HTT/kWh	4,786	32,579	32,692	8,555	11,804
P _{HPE} en c€ HTT/kWh	5,228	40,109	40,222	13,888	8,830
P _{HCE} en c€ HTT/kWh	4,106	27,512	27,625	8,555	2,219
P _{HP} en c€ HTT/kWh				13,888	10,2554
P _{HC} en c€ HTT/kWh				8,555	8,0321
SNRJ verte en c€ HTT/kWh	0,035	0,681	0,681	0	0
Prix Capacité en € HTT/kW	16,5839	23,8999	60	37	25
Prix moyen en c€/kwh	5,402	49,578	49,698	11,59	9,71

-76,67%

-16,2%

Attribution le 13 septembre 2024 : marché public appel d'offres

Objet du marché : travaux publics sur réseaux - 1 lot

Objet de l'accord-cadre

L'accord-cadre porte sur des travaux qui concernent les :

- réseaux publics de distribution d'électricité de tension inférieure à 50 kV :
Travaux aériens, sur façades et souterrains de branchements, de raccordements, d'extensions, de renforcement, d'effacement et de renouvellement.
- éclairage public, installations sportives, guirlandes, motifs lumineux, mises en lumière et signalisation :
Travaux neufs, de rénovation, d'entretien et d'astreinte.
- communications électroniques :
Travaux d'infrastructures.
- réseaux publics de distribution de gaz (naturel ou propane) :
Travaux de branchements, d'extensions, de renforcement et de renouvellement.

Type d'accord-cadre

Accord-cadre mono-attributaire donnant lieu à l'émission de bons de commande et, de manière ponctuelle, à l'attribution de marchés subséquents.

Forme de l'accord-cadre : accord-cadre à bons de commande et à marchés subséquents

L'accord-cadre est passé selon l'appel d'offres ouvert en vertu de l'article L. 2124-2 du code de la commande publique (ci-après, « CCP »).

Il n'est pas prévu de montant minimum de commandes.

Le montant maximum de l'accord-cadre est fixé à 4.800.000 euros HT sur la durée totale de l'accord-cadre.

Le montant prévisionnel est estimé pour la durée totale de l'accord-cadre à 4 500 000 € HT ; il est mentionné dans l'avis d'appel public à la concurrence et n'engage pas le SDEG 16.

L'accord-cadre donne lieu, essentiellement, à l'émission de bons de commande dans les conditions précisées aux articles R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du CCP. Il donne également lieu, d'une manière plus ponctuelle, à l'attribution de marchés subséquents dans les conditions définies aux articles R. 2162-1 à R. 2162-12 du CCP.

Les travaux et les prestations feront essentiellement l'objet de bons de commande. Les commandes seront donc effectuées par le SDEG 16 au titulaire, au fur et à mesure de ses besoins, par l'émission de bons de commande.

Et, de manière plus ponctuelle, les prestations pourront faire l'objet de marchés subséquents qui seront attribués sous réserve que la proposition remise par le titulaire soit jugée suffisante pour répondre aux besoins du SDEG 16.

Lieu d'exécution des travaux

Les travaux faisant l'objet du présent appel d'offres sont situés sur le Département de la Charente. Ils concernent un secteur géographique.

Allotissement

Le présent accord-cadre n'est pas alloti : il concerne un secteur géographique de 32 Communes.

Durée de l'accord-cadre

L'accord-cadre est conclu pour une durée allant jusqu'au 31 décembre 2025.

L'accord-cadre pourra, sur décision expresse du SDEG 16, être reconduit pour une durée maximale de douze (12) mois.

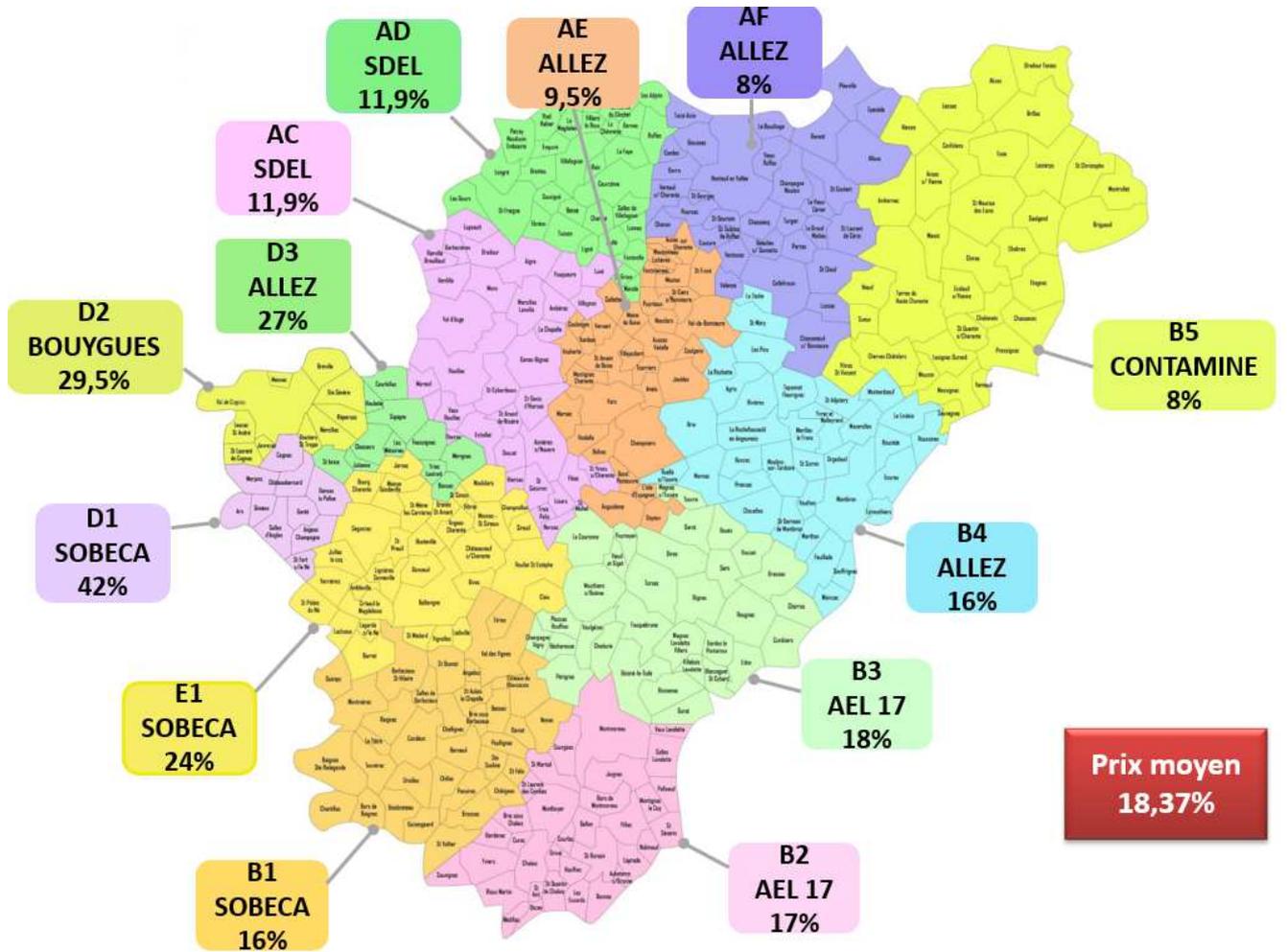
Lors de sa séance du **13 septembre 2024**, la Commission d'Appel d'Offres, a décidé, à l'unanimité, de choisir le titulaire suivant :



SAS SOBACA

Monsieur Cédric DIXNEUF, Directeur de secteur Vendée-Charentes
Zac de Bonnerme, 5 rue des Garlus - 17800 PONS
Tél. : 05 46 96 14 44 - Fax : 05 46 96 14 80
Siret : 703 780 247 00564
Sous-traitance : il n'y a pas de sous-traitance déclarée.

Etat des marchés en vigueur et des titulaires



Résultat de l'appel à manifestation d'intérêts pour le déploiement d'IRVE sur le domaine public des membres du SDEG 16 par et pour le compte d'un opérateur privé

Contexte

Le SDEG 16 s'est vu transférer la compétence infrastructures de charge pour les véhicules électriques ou hybrides rechargeables (IRVE) par :

- 4 Communautés de communes (représentant au total 185 communes)
- et 50 communes.

77 bornes ont été mises en service par le SDEG 16 depuis le 24 août 2021

Afin de poursuivre le déploiement, par délibération du 16 octobre 2023, le Comité Syndical a décidé de lancer un appel à manifestation d'intentions de déploiement des projets d'Infrastructures de Recharge de Véhicules Electriques (IRVE) dans l'objectif de recenser les opérateurs ayant pour projet de développer des IRVE sur le territoire d'intervention du SDEG 16 dans un futur proche (12 mois), et d'adapter ensuite, en fonction de la réponse qui y sera apportée, la démarche du Syndicat en matière de déploiement d'IRVE.

Un seul opérateur a répondu à l'appel à manifestation d'intentions en déclarant son projet de développer son propre réseau d'IRVE ; sa proposition de déploiement porte principalement sur l'installation de bornes pour véhicules électriques sur des communes urbaines (communes urbaines au sens du FACE).

Le SDEG 16 en a pris acte et a décidé :

de poursuivre son développement de projets d'IRVE sur son territoire d'intervention hors cette initiative privée,

et sur le territoire avec déclaration d'initiative privée de lancer un appel à manifestation d'intérêts (délibération du 17 juin 2024).

L'organisation de plusieurs procédures nuirait à la pertinence du développement du réseau de bornes d'IRVE. Ainsi, l'organisation d'une unique procédure de sélection préalable à l'échelle du SDEG 16 apparaît plus pertinente qu'à l'échelle de ses membres.

Il est de l'intérêt du SDEG 16 et de ses membres de formaliser cette initiative privée de développement, par et pour le compte d'un opérateur privé, de projets d'IRVE qui requiert l'occupation du domaine public des membres du SDEG 16 concernés (communes urbaines).

Un candidat a postulé à cet AMI

DEBELEC - Filiale du Groupe COMELEC

2682 boulevard François-Xavier Fafeur 11000 CARCASSONNE

Tél : 04 68 25 38 79 - debelec@groupe-comelec.com - www.groupe-comelec.com

Siret n° 39003683800105 RCS de Carcassonne

Proposition

- Installation de 72 bornes (144 points de charge) sur 16 communes
- Délai total des travaux : 12 mois
- Technologie de la borne :
 - 22 kW AC
 - Accès à la charge :
 - Ecran tactile - 20 langues différentes
 - Pas d'abonnement nécessaire
 - Paiement par carte bancaire sans contact ou carte d'autres opérateurs de mobilité
 - Borne accessible aux personnes à mobilité réduite
 - Prix de la charge : 0,49 €/ kWh
 - Taux de disponibilité prévu de 98% (maximum 3 bornes hors service simultanément)
- Convention d'occupation du domaine public :
 - Durée : 15 ans

- Redevance :
 - Part fixe : 100 € / an / borne
 - Part variable : 5% du chiffre d'affaires annuel après déduction des coûts d'électricité.
- Coût des travaux :
 - Prise en charge financière intégrale par le candidat.
 - Aucun reste à charge pour la collectivité.

Communes	Nombre de bornes
BARBEZIEUX-SAINT HILAIRE	5
BRIE	1
CONFOLENS	3
LA COURONNE	1
L'ISLE D'ESPAGNAC	15
JARNAC	3
LINARS	3
MAGNAC SUR TOUVRE	1
MONTBRON	1
LA ROCHEFOUCAULD EN ANGOUMOIS	6
RUELLE SUR TOUVRE	3
SAINT MICHEL	3
SAINT YRIEIX SUR CHARENTE	12
SOYAUX	9
TERRES DE HAUTE CHARENTE	5
TOUVRE	1